

<u>Nombre de membres en exercice:</u> 14	Séance du vendredi 14 janvier 2022
<u>Présents :</u> 12	L'an deux mille vingt-deux et le quatorze janvier l'assemblée régulièrement convoqué le 10 janvier 2022, s'est réuni sous la présidence de Nicolas BONEL
<u>Votants:</u> 14	Sont présents: Nicolas BONEL, Laure BUCHHEIT, David GAGNIERE, Martine HEROS-JORDAN, Jean-Paul HILD, Daniel HUBER, Sylvie QUARZETTI, Clément RENAUT, Sandrine SCHNEIDER, Caroline SOMMER, Philippe STAHL, Jean Marie SUPPER
	Représentés: Nadège FRANCOIS par Sandrine SCHNEIDER, Sophie GROSS par Jean-Paul HILD
	Excuses:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Sylvie QUARZETTI

Monsieur le maire ouvre la séance .

1. Approbation de l'ordre du jour

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve l'ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2021.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le procès verbal du 15 octobre 2021.

3. Objet: Modification de la décision Modificative n°3 - DE 2022 01

Lors du conseil municipal du 2/12/2021, le conseil a voté la DM n°3 ci-dessous (2). Il s'avère que cette délibération fait doublon avec des éléments qui figurent aux virements de crédit du 27/08/2021.

Il convient donc de modifier cette décision modificative, en supprimant le virement de 620 euros sur le compte 6542 Créance éteinte (1).

(1)

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-380.00	
611	Sous-traitance générale	-1738.00	
6542	Créances éteintes	0.00	
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2028.00	
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	90.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2156	Matériel spécifique d'exploitation	2028.00	
28158 (040)	Autres matériels, outillage technique		2028.00
TOTAL :		2028.00	2028.00
TOTAL :		2028.00	2028.00

REMPPLACE

(2)

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-1000.00	
611	Sous-traitance générale	-1728.00	
6542	Créances éteintes	620.00	
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2028.00	
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	80.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2156 (040)	Matériel spécifique d'exploitation	2028.00	
28158 (040)	Autres matériels, outillage technique		2028.00
TOTAL :		2028.00	2028.00
TOTAL :		2028.00	2028.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à MUHLBACH SUR BRUCHE,

4. Objet: Cession de la parcelle cession 01 parcelle 10, validation du prix de vente. - DE 2022 02

VU la séance du 23 septembre 2021, lors de laquelle le conseil a voté la cession de la parcelle :
Section 01 parcelle 10 à Madame MOTSCH Simone.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés:

Décide de fixer le prix de vente du terrain référencé Cession 01 parcelle 10 à Madame MOTSCH Simone à 100 (cent) euros.

Autorise Mr le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cette parcelle.

5. Objet: Travaux presbytère, attribution du marché : Lot 1 - DE 2022 03

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal, du résultat de l'ouverture du pli et du choix de l'entreprise pour le lot 1:

Vu le code de la commande publique

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 26 novembre 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Autorise M. le maire à signer les marchés publics suivants :

Dénomination du lot	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
Lot 1 : Démolition-désamiantage	GCM Démolition, route d'Obermodern 67330 BOUXWILLER	75 898,00 €	91 077.60€

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

